RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse Palais des congrès Esplanade de l'Europe 2 4020 Liège Belgique

www.meuse-maas.be

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
MOT DU PRESIDENT	2
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIFS DE LA COMMISSION	4
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	5
COMPOSITION DE LA CIM EN 2022	6
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2022	8
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	8
GP CHIMIE (C)	10
GT Hydrologie / Inondations (H)	11
GT Monitoring (M)	13
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	14
GT FISH (F)	16
GT REGIE / COORDINATION (R)	18
PUBLICATIONS	19

MOT DU PRESIDENT



Les inondations catastrophiques du 14 juillet 2021, les sécheresses et les températures exceptionnelles observées dans toute l'Europe en 2022 nous rappellent encore et toujours l'impératif de coopérer à l'échelle du bassin de la Meuse et de faire face collectivement au changement climatique et ses effets. La mise en œuvre des recommandations du plan d'approche des étiages exceptionnels, le retour d'expérience engagé sur les inondations de 2021, la publication sur le site internet de la Commission Internationale de la Meuse (CIM) des avis communs

d'étiage et le suivi des températures de la Meuse sont autant d'exemples concrets de la capacité de la Commission à aborder les problématiques d'adaptation au changement climatique.

Sous l'impulsion des chefs de délégation, les groupes de travail de la CIM ont également traité d'autres thématiques majeures de notre bassin et souvent prioritaires pour nos gouvernements : ouverture de la CIM vers les sujets d'écologie avec le nouveau groupe de travail « Fish » mais aussi les travaux des groupes de travail sur la Directive cadre Eau (DCE) ou le monitoring, la prise en charge du dossier des PFAS (poly et perfluoroal-kyls), particulièrement prégnant à l'aval de notre bassin ou la mise en place de notre nouveau système d'alerte aux pollutions accidentelles, avec un premier exercice test dès septembre 2022.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans notre plan de travail 2023-2027 qui donne de la lisibilité et de la visibilité à nos travaux. À un moment où les perspectives financières de la CIM s'annoncent plus incertaines et qu'il convient plus encore de justifier notre utilité, il est indispensable de développer notre visibilité et de mieux faire connaître tout ce travail et les produits mis à disposition de nos Etats et Régions membres, pour prévenir les risques d'inondations, anticiper les étiages futurs et leurs conséquences sur la qualité des eaux et atteindre l'objectif de bon état, chimique et écologique, des eaux dans notre bassin.

Peut-être doit-on aller encore plus loin et faire preuve de plus d'audace ? Parvenu à l'échéance de mon mandat, et en cette période de fin d'année 2022, je m'essaierai ainsi à émettre quelques vœux à l'attention de la CIM pour l'année 2023 et les suivantes :

- Je souhaite que la CIM puisse saisir toutes les opportunités qui se présentent à elle, que ce soit en termes de communication ou de coopération. La CIM dispose en effet d'une expérience de plus de 20 années au service du bassin, dispose de résultats conséquents et est la seule instance internationale compétente sur l'ensemble du bassin hydrographique de la Meuse. Elle est donc légitime à le faire savoir et à s'inscrire dans tous les programmes de coopération pertinents sur l'eau dans le bassin ;
- Je souhaite en outre que la Commission européenne puisse contribuer en tant qu'observateur à notre commission. Le bassin de la Meuse est tout autant, voire plus, un bassin européen que ne le sont d'autres bassins fluviaux auxquels la Commission européenne contribue ou adhère.

Ces ouvertures constitueraient des avancées significatives et ne pourraient que renforcer la confiance que nous portent les gouvernements des Etats et Régions membres.

Je remercie les délégations, les observateurs ainsi que le secrétariat de la CIM pour leur excellente collaboration et les succès rencontrés durant ces deux dernières années ; succès obtenus dans un contexte difficile. Je leur adresse tous mes vœux de succès pour le futur.

Dr. Alby Schmitt, Président de la CIM 2021-2022

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIFS DE LA COMMISSION

La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

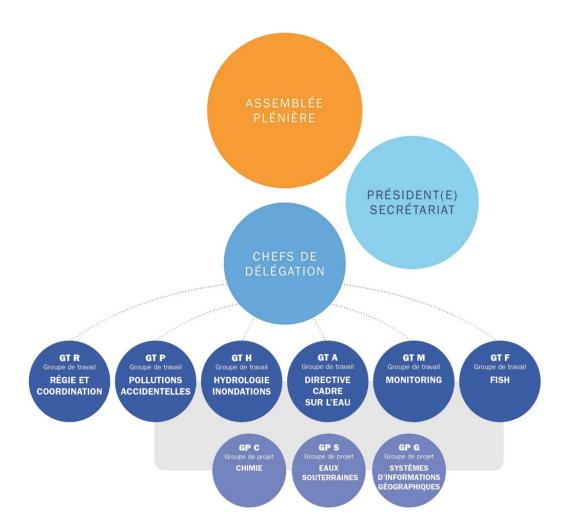
Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faîtier pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

(extrait de l'Accord international sur la Meuse)

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2022

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Heide JEKEL**, Division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sûreté nucléaire et de la Protection des Consommateurs (BMUV)

Pour la Belgique fédérale : Madame **Marie-Christine LAHAYE**, Service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Bernard DEPOTTER,** Administrateur général de la Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), représenté par Monsieur **Didier D'HONT**

Pour la Région wallonne : Monsieur Olivier DEKYVERE, Inspecteur général f.f Département des Politiques européennes et des Accords internationaux (DPEAI), du Service Public de Wallonie Agriculture Ressources Naturelles Environnement (SPW ARNE) suivi de Monsieur Johan DEROUANE, Service Public de Wallonie, Direction des eaux souterraines, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Pour la France : Madame **Aline LOMBARD**, adjointe au chef de service eau biodiversité paysage, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Monsieur Henri HANSEN, Conseiller de direction, Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Direction de l'Administration de la Gestion de l'Eau

Pour les Pays-Bas : Madame **Liz van DUIN**, Directrice, Ministerie van Infrastructuur en Waterstaat (Ministère de l'Infrastructure et de l'Etat des Eaux), Directoraatgeneraal Water en Bodem, Directie Waterkwaliteit, Ondergrond en Marien (Direction générale de l'Eau et du Sol, Direction Qualité de l'eau, Sous-sol et Milieu marin.

Madame Marie WENIN (WL)

La Commission était soutenue par :

Le Président

Monsieur Alby Schmitt (FR)

Le Secrétariat permanent

Monsieur Jean-Noël PANSERA, Secrétaire général

Monsieur Jérôme DELVAUX, Secrétaire exécutif

Madame Laurence TAHAY, Office manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (GT R) : Madame Aline LOMBARD (FR)

Pour le GT Directive cadre Eau (GT A) : Monsieur Leon STELTEN (NL)

Pour le GT Monitoring (GT M): Monsieur Frédéric CHEROT (WL)

Pour le GT Pollutions accidentelles (GT P) : Madame Nathalie KLASEN (DE)

Pour le GT Hydrologie/Inondations (GT H): Monsieur Jean-Pierre WAGNER (FR)

Pour le GT Fish (GT F): Monsieur Johan COECK (VL)

Pour le GP Système d'information géogra-

phique (GP G):

Pour le GP Chimie (GP C): Monsieur Bert HIDDING (NL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Sportvisserij Nederland

Union Benelux

SIACH (Syndicat intercommunal pour l'assainissement du bassin de la Chiers)

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2022

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2022

Le début de l'année 2022 fut consacré à la finalisation de la partie faitière du plan de gestion DCE du District hydrographique international (DHI) de la Meuse, 3ème cycle. Cette partie faitière est le fruit de plusieurs mois de coopération entre les délégations représentées au sein de la CIM. Elle présente, au sein d'un document commun, tous les aspects transfrontières de la coordination internationale liés à la protection des eaux de surface et souterraines du bassin de la Meuse. Celui-ci est disponible sur le site de la CIM (voir l'onglet Directives européennes du site internet de la CIM).

Les réunions du GT A sont également un lieu d'échange en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes de mesures DCE des différents pays/régions du DHI de la Meuse.

Ensuite, le GT A a poursuivi ses travaux relatifs aux conséquences des périodes d'étiages exceptionnels. L'objectif de ceux-ci sera de compléter, sur quelques points précis, le plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels dans le bassin versant de la Meuse publié par la CIM en 2020. C'est ainsi que le GT A a échangé sur les impacts observés et quantifiés lors des épisodes d'étiages exceptionnels de ces dernières années dans les différentes parties du bassin. Dans le même ordre d'idée, le groupe a été chargé de synthétiser les principaux usages de l'eau et les tendances observées et prévisionnelles au sein du DHI de la Meuse mais également les mesures de gestion de l'eau prises au niveau national/régional, lors des épisodes d'étiages exceptionnels des années écoulées.

Le GT A s'est en outre penché sur le rapport rédigé par le GT M concernant l'évolution de la température de la Meuse sur une période de 20 ans.

Enfin, lors de cette année, le groupe de travail a eu l'occasion d'échanger sur divers sujets et notamment sur la problématique des déchets en accueillant, lors d'une de ses réunions, la cheffe du projet Interreg LIVES « Litter free rivers and streams » financé par l'Euregio Meuse-Rhin qui a présenté le rapport final de ce projet.

PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 verra le GT A prolonger ses travaux sur le plan d'approche pour la gestion des étiages exceptionnels en poursuivant ses discussions sur les différents points à approfondir tels que décrits ci-dessus.

Les échanges sur la mise en œuvre des programmes de mesures de la DCE seront également maintenus au cours de celle-ci.

GP CHIMIE (C)

REALISATIONS 2022

L'année 2022 fut consacrée par le GP C à l'étude de la problématique des PFAS dans le DHI de la Meuse. Sur base du mandat reçu, le groupe s'est attelé à réaliser différentes tâches :

- L'inventaire de la présence de PFAS dans les eaux de surface du bassin de la Meuse ;
- L'Inventaire des sources potentielles de PFAS dans les eaux de surface du bassin de la Meuse.

Un rapport synthétisant les informations échangées ainsi que les conclusions du groupe de projet est en cours de rédaction. Celui-ci sera finalisé dans le courant de l'année 2023.

PERSPECTIVES 2023

En 2023, le GP C terminera la rédaction du rapport consacré à l'inventaire de la présence et des sources potentielles de PFAS dans le DHI de la Meuse. Il sera ensuite déterminé si des compléments doivent y être apportés et si un nouveau mandat doit être confié au groupe de projet.

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2022

Au cours de l'année 2022, le GT H a mis en œuvre les mesures prévues dans le Plan de Gestion des Risques Inondations, en préparant notamment une synthèse sur les crues exceptionnelles de juillet 2021 à l'échelle du DHI de la Meuse. Les données et les cartes liées à la convention d'échange de données et de prévision des crues de 2017 ont été mises à jour et un annuaire des services de prévision des crues et d'hydrométrie a été mis en place. Pour la deuxième année consécutive, la CIM a organisé, à Liège, un séminaire d'échange des services chargés de l'hydrométrie et de la prévision des crues des bassins de la Meuse et de l'Escaut.



Séminaire d'échange des services chargés de l'hydrométrie et de la prévision des crues les 5 et 6 septembre à Liège, Belgique

L'année 2022 fut également mise à profit pour échanger les informations récentes sur le changement climatique avec la présentation de plusieurs études et projets : CHIMERE 21, MICCA et RIBASIM.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du plan d'approche des étiages exceptionnels, la CIM a transmis à l'observatoire européen des sécheresses les données validées des stations du réseau de suivi en commun des étiages. Ce réseau commun a par ailleurs été élargi avec de nouvelles stations wallonnes et françaises et les avis d'étiage ont été mis en ligne par le secrétariat de juin à octobre 2022.

Enfin, à l'invitation de la délégation française, une visite technique a été organisée à la centrale nucléaire de Chooz, les 5 et 6 juin 2022.



PERSPECTIVES 2023

Le GT H poursuivra la mise en œuvre des recommandations du plan d'approche des étiages exceptionnels avec, notamment, l'élargissement du réseau de suivi en commun des étiages à de nouvelles stations aux Pays-Bas et en Allemagne pour la campagne 2023, la rédaction d'un retour d'expérience sur les étiages exceptionnels de l'été 2022 et une visite technique des barrages-réservoirs de l'Eau d'Heure en Wallonie.

La CIM organisera une formation des services de prévision des crues sur le système d'avertissement précoce de la Commission Européenne EFAS (European Flood Awareness System) et un nouveau séminaire d'échange des services chargés de l'hydrométrie et de la prévision des crues sera organisé avec la CIE courant 2023 à Bruxelles.

GT Monitoring (M)

REALISATIONS 2022

Plusieurs tâches ont occupé le GT M lors de cette année.

Tout d'abord, suite à l'évaluation périodique du réseau de mesures homogène (RMH) réalisée en 2021, le groupe a poursuivi son analyse sur la nécessité de modifier la liste des substances suivies dans le RMH, notamment les pesticides, et la matrice dans laquelle les analyses sont réalisées. En parallèle, le groupe a réfléchi à la mise en place d'une procédure sous forme de logigrammes permettant de faciliter les mises à jour futures de cette liste.

L'année 2022 a également vu la rédaction du « rapport sur l'évolution de la température de la Meuse sur une période de 20 ans (1999-2019) évaluée sur base des données du réseau de mesures homogène de la Commission Internationale de la Meuse ».

L'analyse des données de température mesurées en continu en 4 points de la Meuse néerlandaise et wallonne semble suggérer une augmentation significative (+/- 1°C) de la température de l'eau du fleuve sur la période de 20 ans considérée. Le rapport complet est disponible sur le site internet de la CIM (voir l'onglet publications du site internet de la CIM). Une mise à jour de celui-ci sera réalisée après une nouvelle période de 10 années afin de confirmer ou infirmer les premières conclusions qui ont pu être tirées.

PERSPECTIVES 2023

Lors de l'année 2023, le GT M entamera la préparation de la rédaction du « Rapport d'évaluation de la qualité des eaux de la Meuse sur base des données du réseau de mesures homogène (RMH) de la Commission Internationale de la Meuse (Période 2020-2022) ». Il s'agira d'échanger les données mesurées sur les différentes stations du RMH lors des dernières années. Le GT M tâchera également d'établir le contenu de ce rapport et notamment quelques focus qu'il souhaitera réaliser sur des thématiques écologiques dignes d'intérêt.

Dans le même temps, le groupe poursuivra ses travaux de mise à jour du RMH notamment en finalisant l'actualisation de la liste des substances suivies dans le RMH et poursuivra la réflexion sur un logigramme pour les futures mises à jour de la liste.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2022

Le GT P s'est réuni au cours d'un atelier commun avec la Commission Internationale de l'Escaut (CIE) auquel ont participé les membres du groupe mais également les représentants des Centres Principaux d'Alerte (CPA) des Parties. Cette année, le GT P s'est réuni dans les installations du « North Sea Port » à Gand. Cet atelier s'est déroulé en deux temps :

Tout d'abord, les délégations ont échangé avec les services opérationnels sur le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) sur base des notifications et des résultats enregistrés lors de l'exercice d'alerte et des tests de communication mensuels.

Au cours de la période courant du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, 36 notifications ont été transmises au total par l'intermédiaire du SAAM, parmi lesquelles 6 alertes et 30 informations. Ces notifications ont été déclenchées suite à des détections de substances diverses telles que, par exemple, l'éther diisopropylique (10x), des hydrocarbures (6x), du tributylphosphate (4x) ou encore le prosulfocarbe (3x) mais également pour des détections de substances non-identifiées (5x).

L'atelier a aussi été l'occasion de tirer un premier bilan de l'exercice annuel réalisé dans le courant du mois de septembre. Les discussions menées en réunion ont, notamment, permis une meilleure compréhension mutuelle des procédures de chaque CPA et des administrations impliquées.



Atelier commun avec la CIE, North Sea Port » à Gand, Belgique

Cette année a également vu la finalisation de la mise à jour de l'outil informatique utilisé dans le cadre du SAAM. Ce nouvel outil, commun avec la Commission Internationale de l'Escaut, permet d'assurer le bon fonctionnement du système et la transmission rapide des informations entre CPA en cas de pollutions accidentelles à caractère international.

Pour la seconde partie de l'atelier, une visite a été organisée dans la salle de contrôle de la capitainerie du North Sea Port de Gand. Les écrans et procédures de surveillance du port ont été présentés et le rôle des agents décrit.

Perspectives 2023

En 2023, le GT P poursuivra ses échanges sur les pollutions accidentelles survenant dans le DHI de la Meuse mais également sur le fonctionnement du SAAM. Quelques améliorations de l'outil informatique utilisé dans ce cadre pourront être apportées sur base des premières utilisations de celui-ci.

GT FISH (F)

REALISATIONS 2022

Dans le cadre du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, les experts du GT F ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2021. Il a été constaté que les travaux menés se poursuivaient dans la bonne direction même si de nombreux efforts restent à fournir.

Aux Pays-Bas, le signal officiel effectif pour l'ouverture partielle des écluses du Haringvliet (De Kier) a été donné en 2019 et cette action est suivie par le biais d'une évaluation pluriannuelle. Vu l'importance des conclusions de cette étude pour la restauration des poissons migrateurs dans la Meuse, le GT F a continué à suivre également ces développements. La recherche s'est focalisée ces dernières années sur les possibilités de migration optimale des poissons (migrateurs) dans le cadre des contraintes dues à la salinité.

Lors de l'année 2022, un obstacle à la migration a été levé et de nouvelles passes à poissons ont été construites dans les cours d'eau non navigables des parties allemande (Schwalm-Bisschofsmuhle), flamande (Itterbeek) et wallonne du bassin de la Meuse.

La collecte des données de monitoring s'est également poursuivie avec la mise à jour des fiches dédiées au suivi des populations de saumon et d'anguille dans le DHI Meuse.

Le nombre de saumons en montaison observés dans les installations de monitoring du bassin de la Meuse a connu une tendance à la hausse depuis le début des années 2000 avec un plateau entre 2015 et 2017. Malheureusement, une réduction du nombre de saumons en montaison a été clairement observée ces dernières années avec seulement 11 saumons adultes observés, en 2021, dans les (4) nasses à poissons permanentes du bassin. Il convient de remarquer à propos de ce dernier chiffre que, suite aux inondations catastrophiques de l'été 2021, certaines installations ont été longtemps hors service.

La diminution du nombre de saumons en montaison est également observée dans le bassin du Rhin. La cause de celle-ci n'a pas encore été clairement définie. Le rapport le plus récent du programme de restauration des saumons renvoie entre autres à la pression prédatrice accrue due, par exemple, au silure glane, à une nouvelle maladie (virale) parmi les saumons et à la mortalité due aux vis (navigation). L'avenir devra encore nous révéler l'effet positif possible de l'ouverture partielle des écluses du Haringvliet (projet De Kier).

PERSPECTIVES 2023

Outre la poursuite du suivi du Plan directeur poissons migrateurs, le groupe de travail poursuivra à l'avenir la collecte des données de monitoring provenant des différentes délégations et relatives aux poissons migrateurs. Une attention particulière sera portée au suivi des effets de l'ouverture partielle du Haringvliet.

Le groupe de travail s'est vu attribuer de nouvelles tâches qu'il pourra débuter en 2023. C'est ainsi qu'il débutera des travaux sur les poissons repris sur la liste rouge des espèces menacées de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature) ou encore sur la faisabilité d'évaluer l'influence des étiages sévères sur les poissons.

GT REGIE / COORDINATION (R)

REALISATIONS 2022

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents soumis pour approbation aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière.

Dans ce cadre, le GT R a veillé à la finalisation de la partie faitière du plan de gestion dans le cadre de la DCE. Il s'est également fortement impliqué dans l'élaboration de propositions pour le projet de la phase 2 du plan d'approche des étiages exceptionnels dans le DHI de la Meuse en coordonnant les avis des délégations permettant la rédaction de propositions qui seront mises en œuvre par les groupes de travail.

Le GT R a suivi l'actualisation du système d'Avertissement et d'Alerte commun à la CIM et la CIE, mis en service en septembre 2022.

Enfin, le GT R a suivi et coordonné les propositions d'élargissement des mandats des groupes de travail sur le thème de l'écologie.

PERSPECTIVES 2023

Le groupe de travail poursuivra ses tâches de soutien à l'égard des chefs de délégation et de la Commission.

PUBLICATIONS

Ont été publiés en 2022 les documents suivants :

- Rapport annuel 2021;
- Carte d'identité de la CIM;
- Rapport sur l'évolution de la température de la Meuse sur une période de 20 ans (1999-2019) évaluée sur base des données du réseau de mesures homogène ;
- Partie faitière du Plan de gestion DCE du DHI Meuse, 3^{ème} cycle (2022-2027).

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est disponible en téléchargement sur le site internet de la Commission <u>www.meuse-maas.be</u>.



Réunion plénière, le 16 décembre 2022 à Pétange, Luxembourg